

CITÉ DE DORVAL

Procès-verbal d'une séance ordinaire du conseil municipal de la Cité de Dorval tenue à la chapelle de la résidence « Quatre Vents » située au 12, avenue du Dahlia, Dorval, Québec, le 8 décembre 2025, à 20 h.

SONT PRÉSENTS :

Monsieur Marc Doret, maire
Monsieur Joe Bou-Faisal, conseiller
Madame Nicole Duchastel, conseillère
Madame Linda Jun Lu, conseillère
Monsieur Paul Trudeau, conseiller
Monsieur Christopher von Roretz, conseiller

ÉGALEMENT PRÉSENTS :

Monsieur Marc Rouleau, directeur général
Madame Nathalie Hadida, greffière et directrice des affaires juridiques
Me Louiza Sadoun, greffière adjointe

EST ABSENT :

Monsieur Pascal Brault, conseiller

1 OUVERTURE

CM2512 552

1.1 Ouverture de la séance

SUR PROPOSITION DU CONSEILLER CHRISTOPHER VON RORETZ
APPUYÉE PAR LA CONSEILLÈRE NICOLE DUCHASTEL

IL EST RÉSOLU:

D'OUVRIR la séance du 8 décembre 2025.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CM2512 553

1.2 Minute de silence et reconnaissance du territoire

CM2512 554

1.3 Adoption de l'ordre du jour

SUR PROPOSITION DU CONSEILLER CHRISTOPHER VON RORETZ
APPUYÉE PAR LE CONSEILLER PAUL TRUDEAU

IL EST RÉSOLU:

D'ADOPTER l'ordre du jour de la séance du 8 décembre 2025 avec l'ajout du point suivant :

- 5.9. Contribution financière à Corporation Golf Dorval

ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ

CM2512 555
1.4 Mot du maire

CM2512 556
1.5 Période de questions et réceptions des requêtes

Nom	Prénom	Sujet
Searle	Norman	• Félicitations à la Cité de Dorval pour la nomination du parc Saint-Charles au Grand Prix du génie-conseil québécois • Enjeux associés au projet de réfection du Parc Windsor
Mammone	Mario	• 12, avenue du Dahlia
Micheletti	Pietro	• Construction d’un mur anti-bruit
Carrière	Charles	• Installation de toilettes publiques dans les parcs
Solomon	Marc	• Conservation du Club Forest & Stream
Conyl-Fournier	Bruno	• Amélioration des services de la Cité dans le domaine de la culture
Le Sage	Bob	• Remerciements pour le marché de Noël • Priorités de la conseillère Lu pour les résidents de son district
Guidy	Françoise	• Civisme lors de la période de questions
Ciarma	Peter	• Stationnement de véhicules qui bloquent les entrées privées
Lemieux	Gaëtane	• Subventions de la Cité au Golf Dorval
Schemel	Jean-François	• Appareils de mesure du bruit
Campagna	Anna	• Représentations du maire auprès des autorités gouvernementales concernant l’Aéroport de Montréal
Campagna	Anna	• Services de la bibliothèque de Dorval dans le secteur nord de Dorval
Labelle	Lise	• Collecte d’encombrants
Cournoyer	Rachelle	• Commémoration de la Grande paix de Montréal par la Cité de Dorval
Nizzola	Mike	• Déclarations d’intérêts pécuniaires
Nizzola	Joe	• Projet de construction près du rond-point Dorval
Nizzola	Maria	• Dons du conseiller Paul Trudeau
Jagiello	Christine	• Délai d’ouverture des patinoires
Levine	Murray	• Rencontre du maire avec la députée Anju Dhillon au sujet de la qualité de l’air à Dorval
Jones	Vicky	• Projet de construction du nouveau bâtiment des Travaux publics

La période de questions est prolongée à deux reprises :

1. Proposé par le conseiller Christopher von Roretz et appuyé par la conseillère Nicole Duchastel;
2. Proposé par la conseillère Nicole Duchastel et appuyé par le conseiller Paul Trudeau.

2 APPROBATION ET DÉPÔT DE DOCUMENTS

CM2512 557

2.1 Approbation du procès-verbal de la séance tenue le 24 novembre 2025

ATTENDU QUE le procès-verbal de la séance du 24 novembre 2025 a été remis à chaque membre du conseil conformément aux dispositions de l'article 333 de la *Loi sur les cités et villes*;

SUR PROPOSITION DU CONSEILLER CHRISTOPHER VON RORETZ
APPUYÉE PAR LA CONSEILLÈRE NICOLE DUCHASTEL

IL EST RÉSOLU:

D'APPROUVER le procès-verbal de la séance du 24 novembre 2025 tel que rédigé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CM2512 558

2.2 Dépôt des rapports de décisions déléguées

Le conseiller Paul Trudeau donne acte du dépôt du compte-rendu du directeur général sur les actes posés pour la période du 6 au 26 novembre 2025 en vertu des pouvoirs qui lui sont délégués par le *Règlement de délégation de pouvoirs RCM-3-2005*.

CM2512 559

2.3 Déclarations d'intérêts pécuniaires des membres du conseil

Le conseiller Christopher von Roretz donne acte du dépôt des déclarations d'intérêts pécuniaires des membres du conseil suivants conformément aux articles 357 et 358 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités* (L.R.Q., c. E-2.2) :

M. Marc Doret

Mme Nicole Duchastel

M. Joe Bou-Faisal

Mme Linda Jun Lu

M. Paul Trudeau

M. Christopher von Roretz

3 RÈGLEMENTATION

4 CONTRATS ET ENTENTES

CM2512 560

4.1 Travaux de décontamination et remblai - 750, avenue Dawson - Contingences

ATTENDU QU'afin de réaliser un projet de type « logements abordables » au 750, avenue Dawson, la Cité de Dorval s'est engagée auprès de l'Office municipal d'habitation de Montréal (OMHM) à lui céder un terrain décontaminé;

ATTENDU QUE le Conseil a octroyé le contrat IM2025-07 - Décontamination et remblai, pour le site du 750, avenue Dawson à l'entreprise Loïselle Inc. le 17 mars 2025 par la résolution CM2503 144;

ATTENDU QUE des disparités entre les types de sols prélevés lors des études préliminaires et ceux réellement excavés in situ ont mené à un dépassement des quantités prévues au bordereau pour la disposition et la valorisation des matières résiduelles et des sols avec niveau de contamination B-C.

SUR PROPOSITION DU CONSEILLER PAUL TRUDEAU
APPUYÉE PAR LA CONSEILLÈRE NICOLE DUCHASTEL

IL EST RÉSOLU:

D'AUTORISER un budget de contingences de 467 010,33 \$ TTC pour la décontamination et le remblai du site du 750, avenue Dawson; et

D'AUTORISER le virement de 150 000 \$ du poste budgétaire 02 413 05 534 vers le poste budgétaire 02 520 25 534

Poste budgétaire : 02 520 25 534

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CM2512 561

4.2 Services professionnels pour l'élaboration des plans et devis – Programme OASIS Volet 2

ATTENDU QUE six soumissionnaires ont répondu à l'appel d'offres IM2025-24-18 pour le volet 2 du programme OASIS visant la prestation de services professionnels pour l'élaboration des plans et devis liés à l'aménagement d'infrastructures vertes;

ATTENDU QUE l'ouverture des soumissions a eu lieu le 18 septembre 2025 et que l'évaluation a été effectuée par un comité de sélection selon une grille de pondération à deux enveloppes conformément aux critères établis;

SUR PROPOSITION DU CONSEILLER CHRISTOPHER VON RORETZ
APPUYÉE PAR LE CONSEILLER JOE BOU-FAISAL

IL EST RÉSOLU:

D'OCTROYER le contrat de services professionnels pour l'élaboration des plans et devis - Programme OASIS Volet 2 à l'entreprise Les Services EXP inc. pour un montant de 787 578,75 \$ TTC; et

D'AUTORISER le virement de 50 000 \$ du projet PTI ligne 9 du PTI vers le projet 2025-18.

Poste budgétaire : 23 050 20 000, projet 2025-18, financé en partie par un transfert du programme OASIS (614 258 \$) et en partie par une affectation de l'excédent de fonctionnement non affecté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CM2512 562

4.3 Licences et assistance logicielles de PG Solutions - Renouvellement 2026

ATTENDU QU'il y a lieu de renouveler, pour 2026, le contrat d'entretien et de soutien des différents logiciels ou modules de PG Solutions utilisés par les services de la Cité de Dorval;

SUR PROPOSITION DU CONSEILLER JOE BOU-FAISAL
APPUYÉE PAR LE CONSEILLER PAUL TRUDEAU

IL EST RÉSOLU:

D'AUTORISER le renouvellement 2026 du contrat de PG Solutions inc. au montant global de 171 754,83 \$ TTC portant sur l'entretien et le soutien des différents logiciels ou modules suivants :

- AccèsCité Finances (SFM)
- AccèsCité Territoire, Entretien et Qualité de services
- Connecteur Géomatique
- Voilà

Postes budgétaires selon le tableau joint au dossier 2025-12-018072

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CM2512 563

4.4 Dépenses additionnelles - Entretien préventif et réparation des systèmes de chauffage 2025

ATTENDU QU'en vertu de la résolution CM2410 444 adoptée le 21 octobre 2024, le Conseil a approuvé le renouvellement du contrat TP2023-15 octroyé à l'entreprise EPM Mecanic, relativement à des services d'inspection, d'entretien et de réparation des systèmes de chauffage dans six bâtiments municipaux et aux deux centres aquatiques, au montant de 62 296,96 \$ TTC pour l'année 2025;

ATTENDU QU'il reste un solde de 460,83 \$ TTC à la commande n° 50563 émise à l'entreprise EPM Mecanic;

ATTENDU QU'UN montant additionnel de 24 000 \$ TTC non prévu au contrat est requis pour assurer les besoins d'entretien préventif et de réparation des systèmes de chauffage pour terminer l'année 2025;

SUR PROPOSITION DU CONSEILLER CHRISTOPHER VON RORETZ
APPUYÉE PAR LE CONSEILLER PAUL TRUDEAU

IL EST RÉSOLU:

D'AUTORISER une dépense additionnelle maximale de 24 000 \$ TTC dans le cadre du contrat TP2023-15 octroyé à l'entreprise EPM Mecanic pour les services d'entretien préventif et de réparation des systèmes de chauffage dans six bâtiments municipaux et deux centres aquatiques pour 2025.

Postes budgétaires : plusieurs postes budgétaires selon le bâtiment

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CM2512 564

4.5 Entente avec le ministère des Transports concernant l'entretien des espaces gazonnés des autoroutes 20 et 520

ATTENDU QUE des ententes entre la Cité de Dorval et le ministère des Transports et de la Mobilité durable (MTQ) sont intervenues depuis 1999 relativement à l'entretien des espaces gazonnés situés le long des autoroutes 20 et 520;

ATTENDU QUE la dernière entente est arrivée à échéance et que le ministère des Transports a proposé un nouveau contrat pour la période 2025-2026, avec deux options de renouvellement d'une année chacune;

SUR PROPOSITION DU CONSEILLER PAUL TRUDEAU
APPUYÉE PAR LE CONSEILLER JOE BOU-FAISAL

IL EST RÉSOLU:

D'AUTORISER la greffière, ou la greffière adjointe en son absence, à signer, pour et au nom de la Cité de Dorval, l'entente entre la Cité de Dorval et le ministère des Transports et de la Mobilité durable pour l'entretien des espaces gazonnés localisés le long des autoroutes 20 et 520.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CM2512 565

4.6 Fourniture, livraison et entretien de bacs roulants pour 2026

ATTENDU QUE la Direction des travaux publics souhaite bénéficier d'une entente d'entretien, de fourniture, de livraison, d'entreposage et de gestion des bacs roulants;

ATTENDU QUE l'avis d'intention AV-TP 2025-06 a été publié sur le site du SEAO du 26 septembre au 14 octobre 2025, afin d'identifier des fournisseurs potentiels pour les services requis et que Gestion USD Global Inc. s'est avéré être le seul fournisseur en mesure d'offrir les services correspondants aux besoins de la Cité de Dorval;

SUR PROPOSITION DE LA CONSEILLÈRE NICOLE DUCHASTEL
APPUYÉE PAR LE CONSEILLER CHRISTOPHER VON RORETZ

IL EST RÉSOLU:

D'OCTROYER le contrat relatif aux services sur demande d'entretien, de fourniture, de livraison, d'entreposage et de gestion des bacs roulants sur le territoire de la Cité de Dorval à USD Global Inc. pour un montant maximal de 130 000,00 \$ TTC pour l'année 2026.

Postes budgétaires 02 451 10 534 (50 %) et 02 452 10 534 (50 %)

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CM2512 566

4.7 Collecte et transport de conteneurs semi-enfouis pour matières recyclables pour 2026

ATTENDU QUE quatre entreprises ont répondu à l'appel d'offres public TP2026-13 paru le 27 octobre 2025 pour la collecte et transport de conteneurs semi enfouis pour matières recyclables;

ATTENDU QUE le contrat vise l'année 2026;

SUR PROPOSITION DU CONSEILLER CHRISTOPHER VON RORETZ
APPUYÉE PAR LE CONSEILLER PAUL TRUDEAU

IL EST RÉSOLU:

D'OCTROYER à l'entreprise WASTE CONNECTIONS OF CANADA INC. (ENVIRO CONNEXIONS), plus bas soumissionnaire conforme, le contrat relatif à la collecte et transport de conteneurs semi enfouis pour matières recyclables, pour un montant global de 55 975,58 \$ TTC pour l'année 2026.

Poste budgétaire : 02 452 10 534

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CM2512 567

4.8 Services d'impression des publications municipales pour 2026

ATTENDU QUE l'appel d'offres sur invitation COM2026-01 a été lancé le 7 novembre 2025 pour les services d'impression des publications municipales pour l'année 2026;

ATTENDU QUE trois entreprises ont été invitées et que deux ont répondu à l'appel d'offres COM2026-01 fait par voie d'invitation écrite par la division des ressources matérielles pour l'impression des publications pour 2026;

SUR PROPOSITION DE LA CONSEILLÈRE NICOLE DUCHASTEL
APPUYÉE PAR LE CONSEILLER PAUL TRUDEAU

IL EST RÉSOLU:

D'OCTROYER à l'entreprise Deschamps Impression Inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour l'impression des publications pour 2026 au montant global de 43 426,06 \$ TTC conformément à sa soumission ouverte le 18 novembre 2025, le tout assorti d'une année de renouvellement.

Poste budgétaire : 02 190 05 341

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CM2512 568

4.9 Services professionnels pour l'analyse du projet de construction d'un nouveau site des Travaux publics en mode Design-Build

ATTENDU QUE la Cité désire octroyer un contrat pour des services professionnels pour la réalisation d'analyses du projet de construction d'un nouveau site opérationnel des Travaux publics en mode Design-Build;

ATTENDU QU'à la suite de l'appel d'offres sur invitation TP2026-21, seule l'entreprise Macogep Inc. a fourni un prix pour des services professionnels pour la réalisation d'analyses du projet de construction d'un nouveau site opérationnel des Travaux publics en mode Design-Build;

SUR PROPOSITION DU CONSEILLER PAUL TRUDEAU
APPUYÉE PAR LE CONSEILLER JOE BOU-FAISAL

IL EST RÉSOLU:

D'OCTROYER à l'entreprise Macogep Inc., seul soumissionnaire conforme, le contrat TP2026-21 relatif à des services professionnels pour la réalisation d'analyses du projet de construction d'un nouveau site opérationnel des Travaux publics en mode Design-Build, pour un montant global de 57 487,50 \$ TTC, conformément à sa soumission ouverte le 25 novembre 2025;

Poste budgétaire : 02 320 11 419

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CM2512 569

4.10 Services professionnels d'assistance juridique pour 2026

ATTENDU QUE des services d'assistance juridique spécialisés sont requis en cours d'année pour des consultations générales ou des services de représentations devant les tribunaux;

SUR PROPOSITION DU CONSEILLER PAUL TRUDEAU
APPUYÉE PAR LE CONSEILLER CHRISTOPHER VON RORETZ

IL EST RÉSOLU:

D'OCTROYER un montant total ne dépassant pas 285 000 \$ TTC à être réparti entre les cabinets d'avocats suivants pour des services d'assistance juridique spécialisés pour 2026 :

- Bélanger Sauvé S.E.N.C.R.L.;
- Burelle Inc.;
- Cain Lamarre S.E.N.C.R.L.;
- DHC avocats Inc.;
- Dunton Rainville S.E.N.C.R.L.;
- Fasken, Martineau, DuMoulin S.E.N.C.R.L., SRL;
- Langlois S.E.N.C.R.L.;
- Municonseil avocats (Jonathan Bachir-Legault avocat inc.);
- Robinson, Sheppard, Shapiro, avocats;
- Lavery, de Billy, S.E.N.C.R.L. (Lavery)
- Therrien Couture Jolicoeur S.E.N.C.R.L.; et
- L'Union des municipalités du Québec.

Postes budgétaires : Divers postes budgétaires des directions des ressources humaines et des affaires juridiques et du Greffe

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CM2512 570

4.11 Autorisation de signature d'une transaction et d'une quittance mutuelle

ATTENDU QUE la Cité de Dorval a intenté un recours judiciaire afin de réclamer au Groupe de sécurité Garda SENC (ci-après "Garda") certains frais liés au remplacement d'un véhicule Ford Explorer, identifié sous le numéro 094-2023, lequel a été déclaré une perte totale alors qu'il était sous le contrôle d'un préposé de Garda;

ATTENDU QU'une entente hors cours a été conclue entre les parties;

ATTENDU QUE les parties souhaitent mettre un terme au litige en signant une quittance et transaction afin d'éviter les frais liés à un procès, sans admission de quelque nature;

SUR PROPOSITION DU CONSEILLER JOE BOU-FAISAL
APPUYÉE PAR LA CONSEILLÈRE NICOLE DUCHASTEL

IL EST RÉSOLU:

D'AUTORISER le directeur général à signer, pour et au nom de la Cité de Dorval, une quittance et transaction entre le Groupe de sécurité Garda SENC et la Cité de Dorval, le tout conformément au projet de quittance et transaction soumis au présent dossier décisionnel, et de signer tout autre document requis pour donner effet à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CM2512 571

4.12 Programme d'assurance des OSBL - Renouvellement 2025-2026

ATTENDU QUE les couvertures d'assurances annuelles des organismes sans but lucratif (OSBL) reconnus par la Cité de Dorval sont venues à échéance en novembre 2025;

ATTENDU QUE les primes d'assurances des OSBL font partie du panier de services offert par la Cité en vertu de la Politique de reconnaissance et de soutien aux organismes de la communauté;

ATTENDU QUE trente-deux (32) OSBL sont éligibles au programme régulier d'assurance offert par BFL pour le terme 2025-2026 et que deux autres OSBL du domaine des sports à haut risque sont éligibles à un remboursement de la prime de base par la Cité de Dorval;

SUR PROPOSITION DU CONSEILLER CHRISTOPHER VON RORETZ
APPUYÉE PAR LE CONSEILLER JOE BOU-FAISAL

IL EST RÉSOLU:

DE RENOUVELER le contrat à BFL Canada risques et assurances inc. pour les couvertures d'assurance de base des trente-deux (32) OSBL éligibles au programme d'assurance des organismes à but non lucratif pour le terme 2025-2026, pour un montant de 601,01 \$ par OSBL, totalisant 19 232,32 \$; et

D'AUTORISER le remboursement de la prime de base de 601,01 \$ à Dorval Ladies Hockey Association (Association féminine de hockey de Dorval) et à Dorval Old Timers (Anciens hockeyeurs de Dorval) pour un montant total de 1 202,02 \$ pour le terme 2025-2026.

Poste budgétaire : 02 190 00 420

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5 FINANCE ET ADMINISTRATION

CM2512 572

5.1 Dépôt de la liste des dépenses autorisées

La conseillère Nicole Duchastel donne acte du dépôt de la liste des dépenses autorisées du 1^{er} au 30 novembre 2025 conformément à l'article 7.4 du *Règlement RCM-30-2009 en matière de contrôle et de suivi budgétaires*.

CM2512 573

5.2 Approbation des virements budgétaires

ATTENDU QUE des virements budgétaires sont requis afin de couvrir certaines dépenses d'opération;

SUR PROPOSITION DU CONSEILLER CHRISTOPHER VON RORETZ
APPUYÉE PAR LA CONSEILLÈRE NICOLE DUCHASTEL

IL EST RÉSOLU:

D'AUTORISER les virements aux postes budgétaires tels que décrits au dossier décisionnel 2025-12-016937.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CM2512 574

5.3 Réclamations en responsabilité

ATTENDU QUE la Direction des affaires juridiques et du greffe a procédé à l'étude de diverses réclamations en collaboration avec les directions concernées;

SUR PROPOSITION DE LA CONSEILLÈRE NICOLE DUCHASTEL
APPUYÉE PAR LE CONSEILLER PAUL TRUDEAU

IL EST RÉSOLU:

D'AUTORISER le paiement de la réclamation décrite au rapport de la greffière adjointe pour la période du 10 au 30 novembre 2025 et totalisant 3 564,23 \$ non taxable.

Poste budgétaire : 02 190 00 995

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CM2512 575**5.4 Dons et souscriptions**

SUR PROPOSITION DE LA CONSEILLÈRE NICOLE DUCHASTEL
APPUYÉE PAR LE CONSEILLER CHRISTOPHER VON RORETZ

IL EST RÉSOLU:

D'AUTORISER l'octroi d'aide financière à l'organisme suivant :

- Refuge pour les femmes de l'Ouest-de-l'Île au montant de 1000 \$ à imputer au poste budgétaire 02 590 30 996.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CM2512 576**5.5 Approbation du calendrier des séances du conseil 2026**

ATTENDU QUE conformément à l'article 319 de la *Loi sur les cités et villes*, le conseil municipal doit établir le calendrier des dates des séances ordinaires pour la prochaine année civile;

ATTENDU QUE la greffière doit donner un avis public des jours et heures prévus audit calendrier des séances;

SUR PROPOSITION DU CONSEILLER JOE BOU-FAISAL
APPUYÉE PAR LE CONSEILLER PAUL TRUDEAU

IL EST RÉSOLU:

D'APPROUVER le calendrier des séances ordinaires du conseil municipal pour l'année 2026 tel que soumis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CM2512 577**5.6 Délégations des membres du conseil auprès de divers organismes -
Décembre 2025 à novembre 2029**

ATTENDU QUE les membres du conseil peuvent être appelés à représenter la Cité de Dorval dans le cadre d'événements organisés par divers organismes;

SUR PROPOSITION DU CONSEILLER JOE BOU-FAISAL
APPUYÉE PAR LE CONSEILLER CHRISTOPHER VON RORETZ

IL EST RÉSOLU:

D'AUTORISER les membres du conseil à représenter la Cité de Dorval auprès des organismes suivants durant le mandat 2025-2029, sur demande du maire ou du Conseil :

- Aéroports de Montréal;
- Chambre de commerce du Montréal Métropolitain;

- Chambre de commerce du West Island;
- Centre local d'emploi;
- PME Mtl West-Island;
- Table de concertation sur les personnes handicapées;
- Scouts du Canada;
- Conseil international de contrôle du fleuve St-Laurent;
- Commerces Dorval;
- Société du musée d'histoire et du patrimoine de Dorval;
- Les amis de la bibliothèque;
- Fondation de l'Hôpital Lakeshore General;
- Fondation du Centre hospitalier de Lachine;
- Grands Frères et Grandes Soeurs de l'Ouest-de-l'Ile;
- Union des municipalités du Québec;
- Maison Donalda-Boyer;
- Réseau Environnement;
- Association des municipalités de banlieue (AMB) de l'Ile de Montréal;
- Fédération canadienne des municipalités;
- CERIU (centre de recherche - infrastructures urbaines);
- Association athlétique de Dorval;
- Société historique de Dorval;
- Golf Dorval;
- Fonds d'aide et de soutien aux citoyens et citoyennes de Dorval;
- Fédération québécoise des municipalités;
- Fleurons du Québec;
- Alliance des villes des Grands Lacs et du Saint-Laurent (AVGLSL);
- Comité des oiseaux;
- Comité de circulation;
- Comité consultatif d'urbanisme;
- Comité de l'environnement; et
- Concertation Montréal.

D'AUTORISER la trésorière à leur rembourser sur présentation des pièces justificatives, le montant réel des dépenses inhérentes encourues dans le cadre de leur participation autorisée à ces événements, pour un montant global ne dépassant pas 10 000 \$ annuellement pour l'ensemble des conseillers.

Poste budgétaire : 02 110 00 310

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CM2512 578

5.7 Nomination des maires suppléants - 2026 à 2029

ATTENDU QU'il y a lieu de nommer les conseillers municipaux qui agiront à titre de maire suppléant pour le mandat 2026 à 2029;

SUR PROPOSITION DU CONSEILLER PAUL TRUDEAU
APPUYÉE PAR LA CONSEILLÈRE LINDA JUN LU

IL EST RÉSOLU:

DE DÉSIGNER les conseillers municipaux qui suivent pour agir à titre de maire suppléant pour la période indiquée :

- Janvier à avril 2026 : Pascal Brault;
- Mai à août 2026 : Paul Trudeau;
- Septembre à décembre 2026 : Christopher von Roretz;
- Janvier à avril 2027 : Nicole Duchastel;
- Mai à août 2027 : Joe Bou-Faisal;
- Septembre à décembre 2027 : Linda Jun Lu;
- Janvier à avril 2028 : Pascal Brault;
- Mai à août 2028 : Paul Trudeau;
- Septembre à décembre 2028 : Christopher von Roretz;
- Janvier à avril 2029 : Nicole Duchastel;
- Mai à août 2029 : Joe Bou-Faisal;
- Septembre à décembre 2029 : Linda Jun Lu.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CM2512 579

5.8 Radiation de créances irrécouvrables

ATTENDU QUE les démarches effectuées en vue de recouvrer certains soldes impayés sont demeurées vaines et que la Cité a des motifs de les radier;

SUR PROPOSITION DU CONSEILLER CHRISTOPHER VON RORETZ

APPUYÉE PAR LA CONSEILLÈRE NICOLE DUCHASTEL

IL EST RÉSOLU:

D'AUTORISER la radiation des créances irrécouvrables apparaissant à la liste jointe au présent sommaire décisionnel pour y faire partie intégrante.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CM2512 580

5.9 Contribution financière à Corporation Golf Dorval

ATTENDU QUE la Corporation Golf Dorval demande une contribution financière afin de financer une partie des activités qu'elle exerce dans le cadre de l'entente conclue entre la Cité de Dorval et Golf Dorval;

SUR PROPOSITION DU CONSEILLER PAUL TRUDEAU
APPUYÉE PAR LA CONSEILLÈRE NICOLE DUCHASTEL

IL EST RÉSOLU:

D'ACCORDER une contribution financière au montant de 636 769,40 \$ à la Corporation Golf Dorval.

Poste budgétaire : 02 701 96 996

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6 URBANISME

CM2512 581

6.1 Dépôt - Rapport comparatif et liste des permis et certificats émis – Novembre 2025

La conseillère Nicole Duchastel donne acte du dépôt des documents suivants :

- Liste des permis généraux émis au mois de novembre 2025; et
 - Rapport comparatif progressif des permis émis pour les mois de novembre 2024 et 2025
-

7 DIVERS PROJETS

8 RESSOURCES HUMAINES

CM2512 582

8.1 Mesure disciplinaire

ATTENDU la recommandation du directeur général détaillée dans le rapport « Motif de recommandation : suspension », annexée en pièce jointe de la présente résolution pour en faire partie intégrante;

SUR PROPOSITION DE LA CONSEILLÈRE NICOLE DUCHASTEL
APPUYÉE PAR LE CONSEILLER CHRISTOPHER VON RORETZ

IL EST RÉSOLU:

D'AUTORISER une suspension sans solde d'un jour ouvrable de l'employé pour les motifs exprimés dans le rapport joint, la date de suspension devant être fixée au moment opportun par son supérieur.

La proposition est mise au vote.

En faveur :

Madame Nicole Duchastel, conseillère

Madame Linda Jun Lu, conseillère

Monsieur Paul Trudeau, conseiller

Monsieur Christopher von Roretz, conseiller

Contre :

Monsieur Joe Bou-Faisal, conseiller

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

CM2512 583

8.2 Mesure disciplinaire

ATTENDU la recommandation du directeur général détaillée dans le rapport « Motif de recommandation : suspension », annexée en pièce jointe de la présente résolution pour en faire partie intégrante;

SUR PROPOSITION DU CONSEILLER CHRISTOPHER VON RORETZ
APPUYÉE PAR LE CONSEILLER PAUL TRUDEAU

IL EST RÉSOLU:

D'AUTORISER une suspension sans solde de cinq jours ouvrables de l'employé pour les motifs exprimés dans le rapport joint, les dates de suspension seront fixées à un moment jugé opportun par son supérieur.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CM2512 584

8.3 Mesure disciplinaire

ATTENDU la recommandation du directeur général détaillée dans le rapport « Sommaire exécutif – Motif de recommandation : suspension », annexée en pièce jointe de la présente résolution pour en faire partie intégrante;

SUR PROPOSITION DU CONSEILLER PAUL TRUDEAU
APPUYÉE PAR LE CONSEILLER JOE BOU-FAISAL

IL EST RÉSOLU:

D'AUTORISER une suspension sans solde de six semaines pour les motifs exprimés dans le rapport joint, les dates de suspension restant à être fixées au moment opportun par son supérieur.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CM2512 585**8.4 Mesure disciplinaire**

ATTENDU la recommandation du directeur général détaillée dans le rapport « Sommaire exécutif – Motif de recommandation : suspension », annexée en pièce jointe de la présente résolution pour en faire partie intégrante;

SUR PROPOSITION DE LA CONSEILLÈRE NICOLE DUCHASTEL
APPUYÉE PAR LE CONSEILLER CHRISTOPHER VON RORETZ

IL EST RÉSOLU:

D'AUTORISER une suspension sans solde de trois jours ouvrables pour les motifs exprimés dans le rapport joint, les dates de suspension restant à être fixées au moment opportun par son supérieur.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CM2512 586**8.5 Modification de la structure organisationnelle de la Direction générale**

ATTENDU QUE dans le cadre de la transformation organisationnelle en cours et dans le souci constant d'assurer une gouvernance moderne, cohérente et orientée vers la performance, la Direction générale souhaite structurer davantage la fonction de planification stratégique et d'amélioration continue au sein de la Cité;

ATTENDU QU'il y a lieu d'assurer une amélioration continue et soutenue de la performance de l'appareil municipal;

SUR PROPOSITION DU CONSEILLER PAUL TRUDEAU
APPUYÉE PAR LE CONSEILLER CHRISTOPHER VON RORETZ

IL EST RÉSOLU:

D'AUTORISER la modification de la structure organisationnelle de la Direction générale tel que soumis dans le document ci-joint;

D'AUTORISER la création d'un poste à la planification stratégique et en gestion de projet qui relèverait directement de la Direction générale.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CM2512 587**8.6 Modification de la structure organisationnelle de la Direction des travaux publics**

ATTENDU QU'en raison de la complexité croissante des opérations, de l'évolution des attentes de la population et des élus, ainsi que des pressions accrues liées à la gestion des ressources humaines et matérielles, il y a lieu de modifier l'organigramme de la Direction des travaux publics afin de clarifier les responsabilités de chacun, d'améliorer la coordination entre les équipes et de renforcer la capacité de gestion stratégique.

SUR PROPOSITION DE LA CONSEILLÈRE NICOLE DUCHASTEL
APPUYÉE PAR LE CONSEILLER JOE BOU-FAISAL

IL EST RÉSOLU:

QUE le Conseil autorise la modification de la structure organisationnelle de la Direction des travaux publics selon l'organigramme ci-joint.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CM2512 588

8.7 Confirmation de permanence - Directeur adjoint - Travaux publics

ATTENDU que monsieur Gabriel-Ian Tremblay-Lepage a complété à la satisfaction de son supérieur sa période d'essai au poste de directeur adjoint des travaux publics;

SUR PROPOSITION DU CONSEILLER PAUL TRUDEAU
APPUYÉE PAR LE CONSEILLER JOE BOU-FAISAL

IL EST RÉSOLU:

DE CONFIRMER la nomination permanente de monsieur Gabriel-Ian Tremblay-Lepage au poste de directeur adjoint des travaux publics en date du 2 décembre 2025.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CM2512 589

8.8 Embauche d'un employé cadre temporaire - Direction des travaux publics

ATTENDU les démarches de recrutement et de sélection des candidats effectuées par la Direction des ressources humaines en vue du comblement du poste de superviseur - hygiène et espaces publics à la Direction des travaux publics;

ATTENDU les recommandations du comité de sélection;

SUR PROPOSITION DU CONSEILLER CHRISTOPHER VON RORETZ
APPUYÉE PAR LA CONSEILLÈRE NICOLE DUCHASTEL

IL EST RÉSOLU:

D'AUTORISER l'embauche temporaire de monsieur Michel Devlin, au poste de superviseur - hygiène et espaces publics à la Direction des travaux publics pour une durée maximale de cinq (5) mois.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CM2512 590

8.9 Nominations permanentes - Employés cols bleus - Direction des travaux publics

ATTENDU QU'il y a lieu de combler les postes laissés vacants;

ATTENDU QUE les employés retenus répondent aux exigences des postes à combler;

ATTENDU QU'ils y sont éligibles en vertu de la convention collective;

SUR PROPOSITION DU CONSEILLER PAUL TRUDEAU

APPUYÉE PAR LA CONSEILLÈRE NICOLE DUCHASTEL

IL EST RÉSOLU:

D'AUTORISER la nomination permanente de M. Christopher Devlin au poste de journalier avec permis, de M. Jeffrey Cooney au poste de journalier avec permis, de M. Sabatino Nappi au poste de préposé aux travaux généraux et à la propreté et de M. Kyle Gosas au poste de jardinier-chauffeur en date du 9 décembre 2025.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9 AFFAIRES NOUVELLES

10 LEVÉE DE LA SÉANCE

CM2512 591

10.1 Levée de la séance

SUR PROPOSITION DU CONSEILLER CHRISTOPHER VON RORETZ
APPUYÉE PAR LA CONSEILLÈRE NICOLE DUCHASTEL

IL EST RÉSOLU:

QUE la séance soit levée à 21h33.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(signé) Marc Doret
MAIRE

(signé) Nathalie Hadida
GREFFIÈRE